



----- WWW.FIREARMS-UNITED.COM ----- WWW.FIREARMS-UNITED.COM ----- WWW.FIREARMS-UNITED.COM -----

13 avril 2016

APPEL À L'ACTION

Comme vous le savez très certainement, les institutions de l'Union européenne sous présidence actuelle de la Hollande sont en train de discuter les propositions de la Commission européenne de modifier en profondeur la *Directive sur l'acquisition et la possession d'armes* (91/477/EEC modifiée par la Directive 2008/51/EEC).

Cette proposition est simultanément en cours de discussion entre le Conseil de l'Union européenne – qui est composé des ministres concernés des pays membres, dans ce cas les ministres de la justice et de l'Intérieur – et le Parlement européen. Au moment où nous écrivons, [la proposition est entre les mains de l'IMCO, la Commission Marché Intérieur et Protection du Consommateur du Parlement Européen](#), qui a un rôle préparatoire.

Vous pouvez suivre les discussions au sein de l'IMCO dans les enregistrements du Parlement européen. Jusqu'ici, les MPEs (membres du Parlement européen) ont jugé que la proposition de la Commission était mauvaise et dangereuse, ne laissant aucun élément à l'abri de leur critique, d'accord sur le fait que la proposition nécessite une révision en profondeur avant d'être considérée comme acceptable et d'une quelconque utilité.

La tâche de révision de la proposition de la Commission a été confiée à huit membres de la commission IMCO – un rapporteur principal et sept "shadow rapporteurs", un pour chaque groupe politique au Parlement européen.

Le rôle de rapporteur a été confié à la [MPE Vicky Ford \(ECR – Royaume Uni\)](#).

Les shadow rapporteurs sont les suivants :

- [MPE Sergio Cofferati \(S&D – Italie\)](#)
- [MPE Dita Charanzová \(ALDE – République Tchèque\)](#)
- [MPE Jiří Maštálka \(GUE/NGL – République Tchèque\)](#)
- [MPE Pascal Durand \(EFA – France\)](#)
- [MPE Anna Maria Corazza Bildt \(EPP/CD – Suède\)](#)
- [MPE Robert Jarosław Iwaszkiewicz \(EFDD – Pologne\)](#)
- [MPE Mylène Troszczynski \(ENF – France\)](#)

Le 29 mars, Madame Ford a [publié la version préliminaire de son premier rapport officiel](#). Ce n'est pas parfait, de notre point de vue, mais c'est déjà incomparablement mieux que les demandes initiales de la Commission : des absurdités comme la neutralisation obligatoire des armes exposées dans les musées, l'enregistrement des répliques et l'interdiction des armes sur le critère de leur apparence ont été visiblement rejetées – et, dans son état actuel, cette version préliminaire peut réellement être très utile, par exemple grâce à la restriction pertinente du champ d'application aux objets qui contiennent au moins un élément essentiel d'arme, ce qui exclut automatiquement toutes les répliques, les jouets et autres objets inoffensifs.

Cependant, cette proposition comporte toujours quelques points qui nécessitent d'autres améliorations. Dont :

- L'inclusion de collectionneurs dans le champ d'action de la Directive sur la foi d'allégations sans fondement et absurdes selon lesquelles des personnes reconnues comme collectionneurs dans leur État membre seraient une source potentielle de trafic d'armes ; cette disposition aurait de sérieuses conséquences sur le patrimoine ;
- Seuls les commerçants habilités seraient autorisés à réaliser la fabrication et les modifications d'armes et de munitions ; ceci pourrait interdire le rechargement des munitions, une pratique courante chez les chasseurs et les tireurs sportifs ;
- Tous les éléments d'armes essentiels devraient être marqués de façon indélébile avec des données comme le fabricant, le pays d'origine, l'année et le numéro de série. Ce problème a deux aspects : premièrement, certaines pièces essentielles (par exemple des carcasses de pistolet) peuvent être en matière plastique. De ce fait, elles ne peuvent pas être marquées de façon indélébile ; deuxièmement, le marquage rétroactif des armes déjà fabriquées compromettrait leur valeur historique et de collection ;
- Le reclassement en catégorie A des armes automatiques converties en armes civiles semi-automatiques déboucherait sur une interdiction de fait des armes démilitarisées qui sont très populaires chez les tireurs dans de nombreux États membres. Leur interdiction entraînerait soit la criminalisation de leurs détenteurs, soit des dépenses colossales résultant de l'indemnisation de leur confiscation par les États membres.

Nous ne pensons pas que ces défauts dans la proposition préliminaire de Vicky Ford résultent d'une quelconque volonté de nuire. Il est nécessaire de comprendre que les rapporteurs ne sont *pas des experts* dans ce domaine et qu'ils peuvent donc facilement négliger certaines conséquences. De plus, ils sont *sous une forte pression politique de la part de la Commission, et dans certains cas, également de leurs propres gouvernements*. Madame Ford, dans ce cas particulier, mérite notre reconnaissance pour avoir rejeté certains points qui étaient et sont toujours fortement appuyés par le gouvernement britannique.

Il est donc temps pour les détenteurs européens d'armes légales et la communauté des amateurs d'armes d'établir un contact direct avec leurs MPE – et cette fois avec une tonalité différente. Rappelez-vous : vous n'allez pas écrire à des gens qui veulent enfreindre vos droits – vous allez écrire à des gens qui sont en train *de les protéger*. La Commission est l'institution qui insiste furieusement sur des restrictions le plus larges possible et qui est parfaitement capable de mensonges et de duperies pour y parvenir. D'un autre côté, le Parlement européen s'est affirmé comme le rempart qui a contrecarré la plupart de ces attaques – parce que les MPE ont en mémoire leur responsabilité envers les citoyens qu'ils représentent.

C'est la raison pour laquelle ils doivent vous entendre maintenant – entendre que vous appréciez leurs positions, que vous souhaitez qu'ils persistent dans la défense de vos droits et qu'ils ne plient pas sous la pression des bureaucrates de la Commission. Après tout, ils sont élus, contrairement aux bureaucrates de la Commission – qui d'autre que vous pourrait les soutenir ?

Comment pourraient-ils résister aux pressions continues de la CE, du Conseil, du GENVAL et d'autres organismes – y compris de nombreux gouvernements nationaux de toute l'Europe – qui essaient constamment de corrompre, d'exercer un chantage pour leur faire accepter les plans d'interdiction des armes, s'ils n'ont pas le sentiment et *démontrer qu'ils ont notre soutien* ?

Nous ne publierons aucun courrier-type que vous pourriez simplement recopier et envoyer, pour les deux raisons suivantes :

D'abord, nous savons – de la bouche des MPE eux-mêmes – qu'un contact personnel a un impact considérablement plus fort. Quand l'auteur d'un courrier se présente lui-même, décrit le problème, propose des solutions et demande au politicien de les soutenir – ça attire nettement plus l'attention que n'importe quel spam préfabriqué, parce que le représentant sait qu'il s'agit d'un message envoyé par un citoyen qui se soucie assez de la question pour s'asseoir et lui écrire personnellement.

Ensuite, c'est exactement ce que nous vous demandons. Montrez à votre MPE que vous voulez faire mieux qu'un copié-collé. Adressez-vous à eux, présentez-vous comme un détenteur légal d'armes (ou comme une personne qui ne détient pas d'arme mais soutient le droit à détenir des armes par principe), remerciez-les de leur prise de position ou aidez-les à changer d'avis. Attirez leur attention sur les trois problèmes suivants, montrez-leur votre soutien à leur défense de vos droits. Vous pourrez y consacrer dix minutes ou une heure de votre temps, mais honnêtement – quiconque n'est pas disposé à faire ce sacrifice pour faire valoir ses droits ne les mérite probablement déjà plus.

Également, si vous leur envoyez vos e-mails un par un plutôt qu'à plusieurs destinataires simultanément, il y a moins de risques qu'ils soient rejetés par les filtres anti-spams.

Nous vous demandons également de diffuser cette consigne au travers des médias consacrés aux tireurs et aux chasseurs, aux forums, partout où vous le pourrez. Nous lançons cette action au niveau européen, vous n'avez donc pas à craindre que seul votre MPE soit concerné.

vous pouvez effectuer une recherche par Pays [ICI](#).

Vous pouvez trouver la liste complète des MPE sur le site internet du Parlement Européen [ICI](#), ou Enfin, n'écrivez pas à la Commission. Ils n'en ont rien à faire. Il est impossible de réaliser quoi que ce soit de bonne foi avec eux, et tout ce que vous leur écrivez sous le coup de la colère, ils l'utiliseront simplement pour démontrer le fait que tous les détenteurs d'armes sont agressifs et sont une menace.

Cette bataille doit être menée au sein de l'institution qui écoute les citoyens – le Parlement européen. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons d'écrire à tous les eurodéputés de votre État membre, sans préjuger de vos – et de leur – positions politiques et personnelles sur les armes à feu.

FEEL FREE **MAKE** CHANGES **ACT** TOGETHER

WWW.FIREARMS-UNITED.COM



FIREARMS UNITED
WORLDWIDE CONFEDERATION
OF GUN OWNERS